L'Épatess'ran

L'information municipale d'Épagny Metz-Tessy

Epagny Metz-Tessy
Une nouvelle dynamique

plus proche de vous !

#30 juin 2023

www.epagnymetztessy.fr

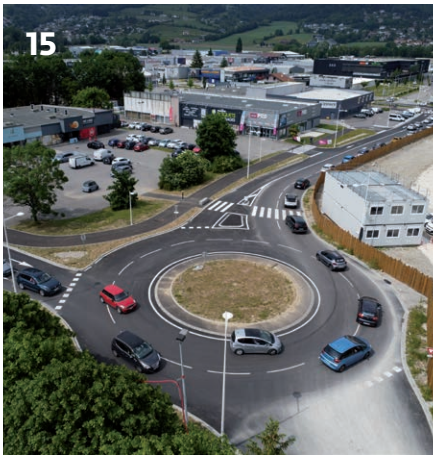

3 L'ÉDITO

4 L'ACTU

5 Votre quotidien

6 Petite enfance

7 Jeunesse, éducation

8 Nécrologie

9 Action sociale / séniors

10 Sécurité

11 Mobilité

12 ZOOM

12 Budget 2023

15 CADRE DE VIE

15 Infrastructures, voiries

16 Espaces verts

16 Environnement

19 ÉCONOMIE

21 L'AGGLO ET NOUS

22 ILS FONT BOUGER LA COMMUNE !

23 ON SORT, ON S'ÉVADE

24 AGENDA

Directeur de la publication : Roland Daviet, Maire.
Direction de la communication : Matthieu Henry-Lissak et Virginie Verdan. communication@epagnymetztessy.fr
Rédaction : F-COM, Virginie Verdan.
Photographies : F-COM, Stock Adobe, Virginie Verdan, Yves Faure, Grand Annecy et DR.
Graphisme et mise en page : globule VERTE.
Impression : Imprimerie Gutenberg - 9, rue Barrade - Avenue du Pont de Tasset - 74960 Meythet.
Tirage : 4 500 exemplaires. Imprimé sur papier certifié PEFC.
Fabriqué en France.

Suivez-nous sur f et ▶

Voilà l'été !

Voilà aussi ce sentiment mêlé qui survient : la joie des premières journées bien ensoleillées, des sorties en montagne ou au bord de l'eau, des apéritifs entre amis jusque tard, mais aussi cette petite inquiétude qui s'installe face aux grandes chaleurs qui se succèdent année après année, à ces nappes phréatiques qui ne se remplissent plus abondamment en hiver et à cette eau qui se raréfie.
Tout cela nous conduit donc à la fois à l'optimisme et à cette conscience que nous devons changer nos habitudes.
Et c'est exactement ce sentiment qui m'anime aujourd'hui, avec toute l'équipe municipale.
Optimiste d'abord, avec une commune vivante, dont les élans de solidarité et de fraternité continuent, en dépit d'une crise pandémique exceptionnelle traversée, de se manifester au sein de nos associations, dans nos écoles, entre voisins et entre générations.
Optimiste ensuite avec une activité économique vive, malgré une inflation puissante et des difficultés de recrutement assez inédites. Peut-être ne le savez-vous pas, mais cette vivacité génère la plus grande partie des recettes fiscales de notre commune !
Optimiste enfin avec une équipe d'élus particulièrement investie et des services profondément dévoués à leurs missions de service public.

Parallèlement, nous voyons bien que nous devons changer nos habitudes.
Le budget 2023 a été particulièrement compliqué à boucler. Avec l'inflation extraordinaire des coûts de l'énergie et de la consommation, non régulés pour les collectivités territoriales, conjuguée à un soutien sans précédent à la construction de logements locatifs sociaux, sans lesquels les jeunes salariés des entreprises et les soignants de l'hôpital ne pourraient s'installer, il nous a fallu affronter un manque d'un peu plus d'un million d'euros en matière de fonctionnement.
Nous avons fait le difficile choix d'affronter ce manque sans augmenter notre fiscalité et sans emprunter.
Cela a été possible grâce à deux leviers : une baisse de 15% de nos dépenses de fonctionnement, qui représente un effort d'optimisation sans précédent, et une mobilisation des seuls investissements déjà engagés sur cette année 2023. Les autres projets d'investissements ont été reportés et feront l'objet d'un phasage sur la durée du mandat.
Nos habitudes vont aussi continuer d'être bousculées en matière de transition écologique : avec une commission dédiée à cette transition, nous repensons chaque projet de construction ou de rénovation à la lumière de sa performance énergétique, nous engageons des démarches éco responsables dans la passation de nos marchés publics, dans l'achat de nos fournitures administratives ou encore des denrées alimentaires de la cuisine centrale, nous investissons dans la renaturation des marais historiques et dans la création d'îlots de fraicheur. Ces îlots seront d'ailleurs prioritairement créés, dès 2024, dans les cours de nos écoles.

Vous aussi, je sais que vos habitudes changent : vous consommez différemment et vous adoptez de nouveaux gestes au quotidien.
Comme nous le faisons, je vous souhaite de toujours mêler l'optimisme à chacun de ces changements d'habitudes.
Bel été, et bonne lecture !

Roland Daviet, Maire

Revoir en images

Stages multi-activités avec le FC Epagny Metz-Tessy

Une cinquantaine d'enfants a participé aux stages du FC Epagny Metz-Tessy durant les vacances de Pâques ! Au programme du foot mais aussi des activités récréatives comme le bowling. Tout l'été, des stages sont proposés aux enfants à partir de 5 ans. Retrouvez toutes les infos sur https://fcepagnymetztessy.footeo.com/.

Nettoyage du Nant de Gillon

Dans le cadre de la Semaine de l'Eau en mars dernier, Epagny Metz-Tessy a organisé un chantier bénévole de nettoyage de cours d'eau le samedi 25 mars 2023 avec l'appui du Grand Annecy. Les citoyens volontaires se sont retrouvés au Nant de Gillon pour effectuer un ramassage des déchets sur les berges entre la déchetterie et la rue de l'Artisanat. Les déchets collectés ont fait l'objet d'un tri pour atteindre un taux de valorisation le plus élevé possible. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette action !

Un tournoi de pétanque ensoleillé !

Ce printemps, 32 participants se sont affrontés sur les 8 terrains tracés par les bénévoles de la pétanque épatesserane. Chaque doublette de 2 joueurs a pu rencontrer 5 doublettes différentes en raison d'un tirage aléatoire. Très beau succès pour cette journée conviviale ou le soleil était au rendez-vous !
Si vous souhaitez rejoindre le club, vous pouvez contacter Roger Vernaz :
Tél. 06 11 61 20 38
lapetanquepat@gmail.com.

Commémoration de la victoire du 08 mai 1945

Élus, porte-drapeaux, anciens combattants, membres du Conseil Municipal Jeunes, Jeunes Sapeurs-Pompiers, pompiers du SDIS 74, gendarmes, policiers municipaux, école de la Préparation Militaire Marine d'Annecy, élèves des groupes scolaires Grenette et Tuilerie et La Pommeraie-Les Sapins, étaient nombreux pour commémorer la victoire du 08 mai 1945. De beaux textes écrits par les enfants et chants de « liberté » ont résonné sur la Place de la Grenette.

Votre quotidien

Pensez à signaler votre nouvelle adresse !

Si vous déménagez à l'intérieur de la commune d'Epagny Metz-Tessy, merci de signaler votre changement d'adresse au service Élections. Vous pourrez ainsi recevoir la propagande électorale et votre nouvelle carte électorale à la bonne adresse.

Si vous emménagez sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales (en ligne, sur place en mairie ou par courrier). Vous serez automatiquement radié(e) des listes de votre ancienne commune et recevrez votre nouvelle carte électorale par courrier.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la rubrique « Vie pratique / Démarches administratives / Elections » sur notre site internet ou à contacter le service Elections : par téléphone au 04.50.46.27.72 ou en nous écrivant à l'adresse mail : election@epagnymetztessy.fr

Pollution accidentelle des eaux : alerter c'est agir !

Chacun de nous peut être amené à constater la présence de mousses, odeurs ou couleurs anormales dans un cours d'eau, un lac ou une zone humide. Dans ces cas-là que faire ?

Un seul réflexe à avoir : **appeler le plus rapidement possible les Sapeurs-Pompiers au 112**.

Ils ont les moyens d'intervenir pour traiter la pollution et feront le relais d'informations auprès des organismes en charge de la police de l'environnement.

Création d'un Point d'Apport Volontaire dédié aux Ordures Ménagères

Depuis le 02 janvier dernier, les jours et fréquences de collecte des déchets ménagers ont été adaptés à la mise en œuvre des nouvelles consignes de tri.

En complément de la collecte en porte à porte et afin de répondre aux besoins ponctuels des habitants, le Grand Annecy a installé une colonne aérienne dédiée aux déchets incinérables, Route des Rebattes, à proximité du Complexe Sportif Sous-Lettraz.

L'installation d'une seconde colonne aérienne dédiée aux ordures ménagères est actuellement en cours d'étude sur la commune.

Retrouvez toutes les informations relatives aux nouvelles consignes de tri et les jours de collecte sur le site du Grand Annecy.

Travailleurs frontaliers, venez vous déclarer !

Si vous êtes suisse ou binational, que vous exercez votre activité dans le canton de Genève et que vous habitez Epagny Metz-Tessy, faites-vous recenser en prenant contact avec la mairie !

Le Conseil Départemental alloue chaque année une part de la compensation financière genevoise aux communes en fonction du nombre de résidents frontaliers travaillant dans le canton de Genève. Ces Fonds Frontaliers permettent d'assurer les services aux habitants, la création et l'entretien d'équipements publics. Faîtes-vous recenser en mairie avant le 20 juin 2023.
Ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition. Merci d'avance pour ce geste citoyen qui profite à tous.

Petite enfance

Des équipes investies dans l'accueil des tout-petits et leurs familles

Les Assistantes maternelles et professionnelles des structures Petite Enfance de notre commune, mettent au cœur de leurs réflexions et pratiques quotidiennes, le bien-être et l'épanouissement des tout-petits épatesserans.

Semaine nationale de la petite enfance : les professionnelles de la petite enfance et familles ont répondu présent

En mars, le Relais Petite Enfance s'est mobilisé en ouvrant ses portes le temps de cinq matinées et lors d'une soirée pour faire découvrir ce lieu de rencontre parents/enfants/professionnels avec en exclusivité la possibilité de vivre une expérience multi-sensorielle dans un espace « snoezelen ».
Au travers de différentes thématiques : la mer, la forêt, les couleurs, etc., cet espace spécialement aménagé éveille les sens des petits et des grands. Merci pour le partage de vos émotions, de votre curiosité et étonnement !
L'espace multi-sensoriel reste disponible jusqu'au 3 juillet 2023. N'hésitez pas à venir au lieu d'accueil parent-enfant « Une pause au Bon Temps » situé Au Bon Temps, Bâtiment 93C, rue de la Tuilerie 74330 Epagny Metz-Tessy, le lundi matin de 8h45 à 11h45 en période scolaire (horaires libres et entrée gratuite).

Les enfants accueillis à Pic et Plume sont depuis plusieurs mois sensibilisés

à l'art. Cette semaine a été l'occasion de montrer à leurs parents qu'ils avaient bien des choses à exprimer sur les œuvres du moment. Merci à vous, parents, pour votre participation.

À la découverte des sens au travers des quatre éléments

La terre, le feu, l'air et l'eau : plaisir, éveil des sens, exploration ont été les moteurs du projet !

Depuis octobre, Océane, auxiliaire de puériculture au sein du Multi-Accueil Lo P'tiou, accompagnée par ses collègues, a porté un projet annuel à destination des tout-petits et leurs familles, autour des 4 éléments : « l'eau, la terre, le feu et l'air ». La participation de la mascotte « Plumette » la chouette a été d'un grand soutien. Grâce à sa participation aux activités et sorties, elle a contribué à

mettre en confiance les enfants. Inédit ! Elle a même voyagé au domicile des familles et professionnelles le temps des week-ends et est revenue avec plein de souvenirs à partager.
Le clou du projet riche en sensations : déplacement en bus pour se rendre sur la base de la sécurité civile à Meythet. Un grand merci à Mr BAUDOIN, ancien papa de la structure, pilote, et à ses collègues qui se sont investis pour accueillir nos petits groupes. Quelle expérience ce fut de rencontrer le chien « avalanche », monter dans l'hélicoptère « Dragon », tester le harnais du treuil, monter dans la civière.
L'enthousiasme, l'investissement et la participation active des familles, enfants et professionnelles ont rendu le projet possible. La fête de fin d'année sera l'occasion de clôturer ce projet en proposant aux familles une exposition des moments vécus et ateliers thématiques.

Une ferme pédagogique au sein des multi-accueils !

La ferme pédagogique « Plumes Poils et compagnie » s'installera dans les jardins des multi-accueils Lo P'tiou et Pic et Plume les 4 et 6 juillet. Les enfants, accueillis en multi-accueils et chez les assistantes maternelles de la commune, pourront découvrir différentes espèces animales (lapins, cochons d'Inde, poules, canards, chèvres naines, moutons d'Ouessant). Mais également expérimenter la distribution de nourriture et mettre en éveil leur sens comme le toucher au contact des animaux.

Jeunesse, éducation

Anti gaspi : le défi a été relevé par les enfants !

Début janvier, une action de sensibilisation alimentaire était lancée auprès des enfants des deux groupes scolaires et de l'accueil de loisirs via le défi anti gaspi. Retour sur cette action avec Maggy Torchio, Responsable du service Enfance Jeunesse

Pourquoi une telle initiative ?

La commune est attachée à la transition écologique, au développement durable mais aussi à l'apprentissage des enfants autour d'enjeux sociétaux tels que le gaspillage alimentaire. Cette action de sensibilisation destinée aux enfants de grande section au CM2 se voulait ludique d'où l'idée des superhéros permettant ainsi à chaque enfant d'être super au quotidien à travers la mise en place de gestes simples (je demande en fonction de ma faim ou de ce que j'aime et je reviens me servir autant de fois que je le veux, je trie…).

Les objectifs étaient de :

- réduire la quantité des déchets alimentaires
- faire prendre conscience aux enfants du gaspillage de façon ludique
- évaluer quantitativement les déchets
- faire le parallèle entre le poids des déchets et le menu proposé quotidiennement.

Les objectifs sont largement atteints. En effet, les enfants et les agents périscolaires ont été parties prenantes sur l'ensemble de la période (3 janvier - 27 avril). La pesée quotidienne des déchets sur les points de restauration a permis de mesurer la quantité de nourriture jetée mais aussi d'informer, d'accompagner chaque enfant sur le temps de la restauration mais aussi dans le cadre des activités en garderie. Les agents de restauration ont affiné au fil des semaines leur manière de servir et d'être encore plus à l'écoute des enfants.
Quelle satisfaction lorsque les parents nous informent que leurs enfants sont vigilants à la maison sur le contenu de leur assiette.

Combien d'enfants ont été touchés par cette action ?

Environ 600 enfants ont participé à cette action aussi bien sur la restauration scolaire (grande section au CM2), qu'en accueil de loisirs le mercredi et les vacances (février et avril). Les agents périscolaires les ont accompagnés au travers d'activités culinaires mais aussi de bricolage avec du matériel de récupération.

27,8 g / enfant
de déchets alimentaires par repas

Concrètement, par quoi s'est traduit ce « défi anti gaspi » ?

Ce défi n'était pas réellement un défi entre les enfants ou entre les groupes scolaires, c'était surtout une action de sensibilisation avec une approche différente auprès des enfants quant à leur apprentissage alimentaire. C'était également un moyen de conjuguer l'utile et le ludique. Utile puisque l'un des objectifs était de quantifier les déchets, de mettre en place des gestes et astuces pour les diminuer tout en préservant l'équilibre alimentaire des enfants.
Les résultats sur les différents services sont de 27.8 g/enfant (1 cuillère à soupe) alors que la moyenne nationale est de 120 g/enfant selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Nous pouvons donc nous en féliciter !
Le poids des déchets varie entre 500 g et 9 kg par jour en fonction des menus proposés ; pour nous aussi, cela va permettre de modifier certains plats proposés à l'avenir.

Quel a été le ressenti des enfants et quelle a été leur implication ?

Les enfants se sont vite impliqués dans cette action et certains se dépêchaient d'aller voir la coordinatrice pour connaitre les résultats de la pesée du jour, d'autres participaient au pesage. Un grand nombre d'entre eux ont été référents, moteurs dans la cour ou à table auprès de leurs copains.
Les animateurs et agents de restauration ont été de véritables partenaires. Sans eux, cela aurait été impossible.

Ce défi va-t-il être suivi par d'autres actions ou animations en direction des jeunes ?

L'action « anti gaspi » ne s'arrête pas, bien au contraire, elle s'inscrit dans la durée afin que les enfants l'intègrent dans leur règle de vie aussi bien à l'école que chez eux. Le tri, le service selon l'envie des enfants, le bricolage avec des produits recyclés… vont perdurer dans le temps. Ce qui s'arrête, c'est uniquement la pesée quotidienne.
À compter de septembre, une nouvelle vague de superhéros déferlera sur les groupes scolaires ; ils pourront utiliser leurs supers pouvoirs sur le temps du midi notamment. Une petite nouveauté attend les parents et les enfants pour la rentrée de septembre mais pour le moment c'est une surprise… !

2ème édition des Olympiades inter groupes scolaires

Mercredi 28 juin, les CM2 de La Tuilerie, des Sapins-La Pommeraie et de la Grenette sont invités par le Conseil Municipal Jeunes à participer à un grand moment ludique et convivial à Sous-Lettraz.

« *C'est la deuxième année que nous organisons les Olympiades. L'an dernier, notre concept a bien marché et nous avons eu de bons retours* », explique Clémie Huot, conseillère municipale dans l'équipe de Mila Chemineau. « *Notre objectif est de permettre aux enfants des trois écoles de se connaitre avant d'entrer en 6ème. À leur arrivée au collège, ils seront déjà amis et ne se retrouveront donc pas tout seuls. Nous allons les mélanger dans les équipes et leur proposer plein d'activités comme des parcours, de la pétanque ou du basket. À la fin, nous aurons une cérémonie de remise de prix avec un trophée pour les premiers et une médaille pour tous les participants. Un T-shirt leur sera aussi offert.* »

Pour la mise en place de ce projet, les jeunes élus ont été encadrés par Madger Taguigue et Christophe Akélian. « *Nous avons eu une réunion par mois durant lesquelles on parlait de nos projets, de ce qu'on pourrait rajouter dans la commune pour que les personnes s'amusent et aillent plus dehors. Ça m'a plu, c'était très intéressant* », conclut Clémie.

Des vacances actives pour les 14-17 ans !

Cinq jeunes ont participé aux chantiers jeunes organisés par le service Enfance Jeunesse pendant les vacances d'avril.

Au programme de la semaine : nettoyage des tables et chaises du restaurant scolaire, création de décorations pour Croc'Vacances, nettoyage des points d'apports volontaire…

Ce dispositif permet à nos jeunes épatesserans âgés de 14 à 17 ans de s'initier au monde du travail.

> **Si cela vous intéresse, contactez le service Enfance Jeunesse !**

Nécrologie

Décès de Michel Portier, secrétaire de mairie de Metz-Tessy de 1978 à 1990

Michel Portier a été secrétaire de mairie de Metz-Tessy pendant douze années. Venu de la mairie de Poisy où il occupait les mêmes fonctions, il a participé activement à l'évolution de Metz-Tessy avant de prendre sa retraite en 1990. Petite anecdote : il venait travailler en vélo tous les jours depuis Meythet, quel que soit le temps !

Hommage à Alain Collomb, ancien conseiller municipal

Alain Collomb passera toute sa vie à Epagny, le village de ses parents, entouré de sa femme et ses trois enfants. Il était un bâtisseur, un entrepreneur respecté. Conseiller municipal de 1971 à 1983, et délégué au bureau d'aide sociale de 1977 à 1983, il a été l'un des pionniers dans le développement d'Epagny avec l'implantation sur les anciens marais d'un bâtiment en 1976, qui marqua la naissance du centre commercial du Grand Epagny. Il a réalisé et suivi plus de 70 bâtiments. Alain était un homme discret, bienveillant et d'une grande générosité.

Action sociale / séniors

Action intergénérationnelle

Lors des vacances d'avril, le CCAS et le service Enfance Jeunesse ont organisé un après-midi d'échanges entre des enfants de Croc'Vacances et des adhérents de l'association Loisirs et découvertes.

Après la découverte de poèmes sur le thème du Printemps écrits par les enfants, un atelier pâtisserie et des jeux de société étaient au programme !
Ce moment a été apprécié de tous et sera renouvelé lors des vacances de la Toussaint avec l'association « L'Ancolie ».

Vous êtes retraité(e) et souhaitez partager un temps avec les enfants de la commune, n'hésitez pas à appeler le CCAS au 04 50 10 59 30 afin de vous inscrire pour les prochaines vacances !

SEMAINE BLEUE : à vos agendas !

Lundi 2 octobre 2023
à partir de 14h00
Marche Bleue : venez (re) découvrir notre belle commune !
Parking du Trait d'Union

Mercredi 4 octobre 2023
à 14h30
Sensibilisation aux risques d'arnaques à domicile et sur internet.
Salle de Metz

Vendredi 6 octobre 2023
à 14h00
Thé dansant.
Salle Le Trait d'Union

Canicule

Si vous souhaitez être contacté dans le cadre de la veille téléphonique CANICULE, appelez-nous au : 04 50 10 59 30.

Logement social

En France, plus de 60% de la population est éligible au logement social. Les logements sociaux sont attribués en fonction du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition N-1.
À titre d'exemple : cette année, vos revenus peuvent s'élever jusqu'à :

- 28 441 € pour une personne seule
- 37 982 € pour un couple sans enfant
- 55 142 € pour un couple avec deux enfants

> Plus de renseignements auprès du CCAS au 04 50 10 59 30.

Sécurité

2ème édition de l'opération « Savoir rouler à vélo »

Du 12 au 16 juin, 252 élèves de CM1/CM2 et Ulis des trois groupes scolaires épatesserans ont rendez-vous dans le bois des Îles pour participer à la 2e édition de l'opération « Savoir rouler à vélo ».

Durant une journée, les enfants vont bénéficier des apprentissages nécessaires à leur autonomie à vélo avant leur entrée au collège. Quatre ateliers leur seront proposés :

- une piste maniabilité, très normée, fournie par l'Éducation nationale, animée par des volontaires de l'Éducation nationale ou des partenaires associatifs. Au programme : lâcher de main, slalom, passage entre plots, freinage ;
- la piste de la Police Municipale Mutualisée, animée par Xavier Dewas : signalisation routière, maniabilité, aspects techniques obligatoires concernant le vélo (freins, lumières, catadioptres, sonnette) et le cycliste lui-même (port du casque, obligatoire jusqu'à 12 ans mais fortement conseillé pour tous après, gilet rétro-réfléchissant de nuit, par temps de brouillard, pluie, neige ou mauvaise visibilité) ;
- un atelier réparation avec Cyclo VTT Passion ;
- un parcours de type course d'orientation (circuit fermé et sécurisé) animé par des parents bénévoles.

Le « Savoir Rouler à vélo » permet aux enfants de devenir autonomes à vélo, de pratiquer quotidiennement une activité physique et de se déplacer de manière écologique et économique.

Les lauréats 2023 de l'examen du Code de la Route sont… Eva Lespine et Nino Burdet

Ils étaient 158 élèves des groupes scolaires Tuilerie à Epagny Metz-Tessy et élémentaire d'Argonay à concourir pour les titres de Lauréats de l'examen du Code de la Route.

Xavier DEWAS, Chef de Service à la Police Municipale Mutualisée, Intervenant Départemental de Sécurité Routière, a rejoint le lundi 03 avril 2023 la classe de Madame Sylvie FASSART (CM2 Tuilerie) afin de remettre les diplômes à la meilleure fille et au meilleur garçon de cet exercice 2022-2023. Eva LESPINE (29/40) et Nino BURDET (31/40) s'adjugent les premières places et ont été félicités par la Cellule Sécurité Routière de la Police Municipale Mutualisée. Les deux enfants repartent avec un grand nombre de cadeaux fournis par les partenaires habituels qui, année après année, accompagnent les interventions proposées : permis piétons, piste maniabilité vélo, dangers de la route, examen du Code de la Route…
Nous félicitons l'ensemble des enfants pour leur participation enthousiaste !

Des miradors pour améliorer la sécurité de tous

Un an après la destruction de son mirador en bois installé vers Champ Froid, l'ACCA Epagny Metz-Tessy (Association Communale de Chasse Agréée) a procédé à l'installation de cinq nouvelles structures métalliques fin avril. Mais à quoi servent ces miradors ? Rencontre avec Patrick Lavorel, garde-chasse et garde particulier communal assermenté.

« Dans le cadre de la chasse, un mirador, également appelé affût surélevé, est une cabane ou un siège surélevé, parfois adossé à un arbre. La sécurité de tous, chasseurs comme promeneurs, me tient à cœur », explique Patrick Lavorel. *« C'est pourquoi j'ai tenu à cumuler les deux fonctions, garde-chasse et garde particulier communal »* précise-t-il. *« Contrairement aux idées reçues, le but d'un mirador n'est pas de permettre de tirer plus loin. Installé dans les endroits très fréquentés, il offre une très bonne visibilité autour de l'emplacement, notamment sur la présence de vététistes, joggers et promeneurs… Il permet également les tirs fichants. Avec ce type de tir, il n'y a pas de ricochet et la balle se fiche dans le sol à une distance très courte et visible derrière la cible tirée. »*

L'ACCA a installé deux grands miradors à plateforme et trois plus petits en chaise sur des postes de chasse numérotés. *« Nous avons opté pour des miradors de seconde main que nous avons récupérés à Dijon et que nous avons pu financer grâce à une subvention exceptionnelle de la commune.»*

Mobilité

Les groupes scolaires de la commune ont participé au défi des écoliers

40 écoles représentant 7 525 élèves se sont inscrites pour participer à la première édition du « Défi des écoliers » portée par le Grand Annecy, le vendredi 26 mai 2023.

L'objectif est d'inciter les élèves et les parents à aller à l'école autrement qu'en voiture, c'est-à-dire à pied, en transports en commun, en covoiturage ou en vélo. Un trophée et un lot d'une valeur de 600 euros seront remis aux neuf écoles gagnantes.

Taux de participation mobilité douce :

Groupe scolaire Grenette : 84,3%

Groupe scolaire Tuilerie : 79,2%
(2 classes étaient en classe de découvertes)

Bientôt une 4ème station Velonecy !

Vu le succès remporté par les stations Velonecy mises en place au rond-point Tuilerie et face au CHANGE, le Grand Annecy déploiera prochainement une nouvelle station rue de la Grenette. Au cœur du centre bourg et à proximité immédiate des lignes de bus SIBRA, elle favorisera les déplacements multimodaux.

> Retrouvez toutes les informations sur www.velonecy.fr

Visite de Isabelle Lonvis-Rome, Ministre de l'égalité hommes femmes

Le 27 avril, Isabelle Lonvis-Rome, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, était de passage en Haute-Savoie pour rencontrer différents acteurs de terrain et associations engagés auprès des femmes.

La journée s'est terminée sur notre commune d'Epagny Metz-Tessy par une présentation aux élus, services de l'État, associations, du Plan Egalité entre les femmes et les hommes (2023-2027), à la salle Le Trait d'Union. Ce plan s'articule autour de quatre grands axes :

- la lutte contre les violences faites aux femmes
- la santé des femmes
- l'égalité professionnelle et économique
- la culture de l'égalité.

Composé d'une centaine de mesures qui commenceront à s'appliquer pendant le quinquennat, ce plan vise à poursuivre la politique volontariste portée par le Gouvernement depuis six ans.

Budget 2023

Crise énergétique, inflation, augmentation des taux d'intérêts, évolution du cours des matières premières sont autant d'éléments que notre collectivité doit surmonter et prendre en considération dans l'équilibre du budget 2023.

Malgré l'intégration de ces dépenses supplémentaires, nous avons fait le choix de ne pas recourir à l'augmentation des taux de nos recettes fiscales (foncier bâti et non bâti), lesquelles intègrent déjà, cette année, une revalorisation nationale des bases locatives de 7.1%.
Concernant les projets d'investissement, en cohérence avec les capacités financières de la commune et notre volonté de ne pas recourir à l'emprunt, seuls les travaux à caractère obligatoire, sécuritaire, de mise en conformité et d'accessibilité ou déjà engagés juridiquement ont été intégrés au budget 2023. Les autres projets ont été différés afin de ne pas faire peser sur nos habitants le poids financier de nouveaux recours à l'emprunt.

Parallèlement, les élus et les services ont engagé cette année une baisse de 15% des dépenses de fonctionnement. Cette baisse structurante devra permettre de reconstituer une capacité d'autofinancement suffisante pour lancer, d'ici la fin du mandat, les projets reportés.

Répartition des dépenses par services : 14 849 235 €

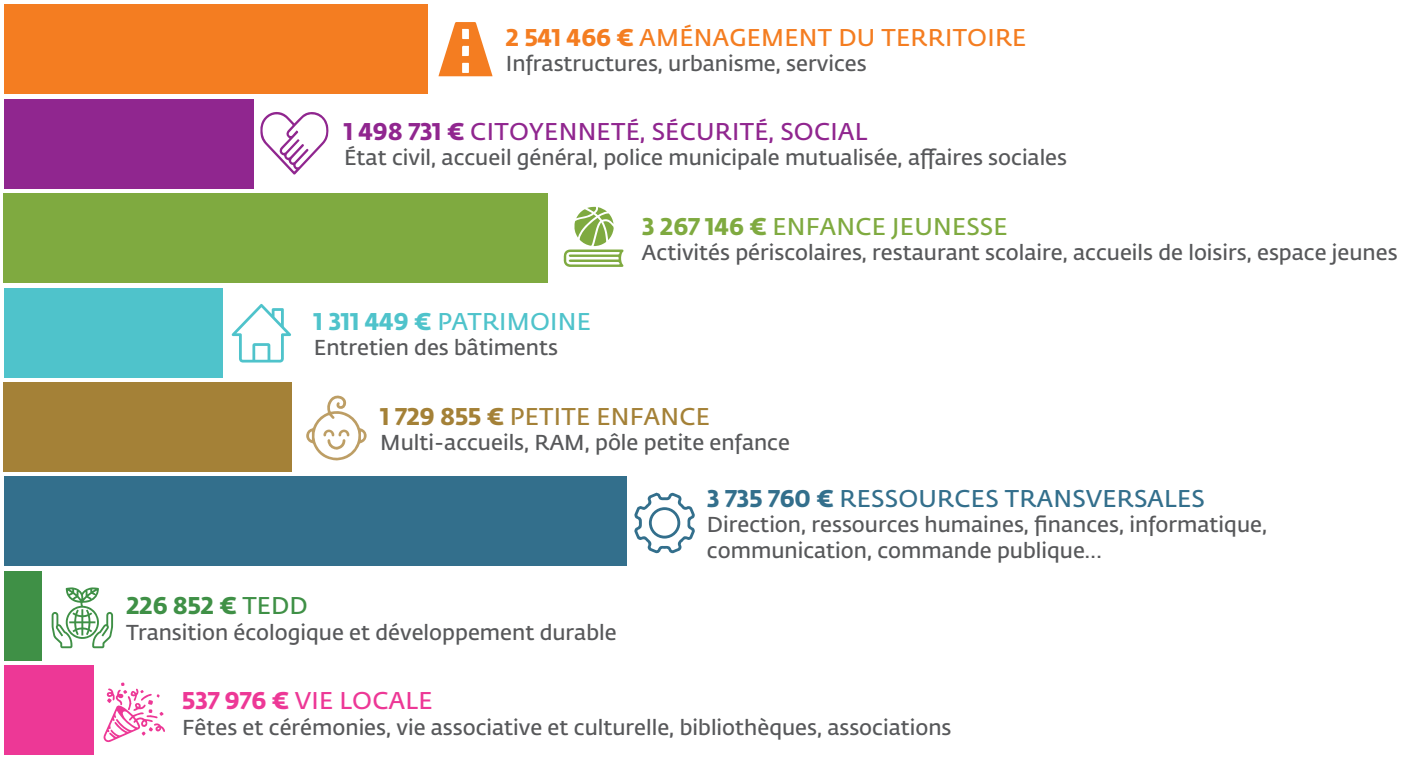

Répartition des recettes par chapitres : 14 849 235 €

Budget d'investissement

Un programme d'investissement restreint a été élaboré par les différentes commissions pour répondre aux besoins de la population, aux enjeux économiques et environnementaux, et aux contraintes financières qui résultent de la hausse importante sur le cours de l'énergie, de l'alimentation et des matières premières.

Les dépenses : 8 046 663 €

1 294 270 € DETTE
Remboursement capital

1 489 848 € FONCIER
Terrains bâtis et non bâtis

1 113 217 € BÂTIMENTS
Écoles, crèches, cimetière, mairies...

3 378 406 € INFRASTRUCTURES
Voirie, éclairage public, équipements sportifs, aménagement paysager...

278 370 € TEDD
Actions prévues au titre de la transition écologique et du développement durable

492 552 € DIVERS
Mobilier, véhicules, informatique, dépenses imprévues

Les recettes : 8 046 663 €

2 529 300 € RÉSULTAT REPORTÉ
Excédent d'investissement 2022

26 778 € AUTOFINANCEMENT
Excédent de fonctionnement

2 069 420 € TAXES D'URBANISME, FCTVA
Taxe d'aménagement, fonds de compensation de la TVA

1 651 585 € SUBVENTIONS
Région Auvergne Rhône Alpes, Conseil Départemental, Etat...

0 € EMPRUNT
Nul

1 769 580 € PRODUITS DES CESSIONS ET AMORTISSEMENTS
Vente de biens mobiliers, immobiliers, foncier

La Région apporte son soutien aux projets de la commune

Vaste région de 8,5 millions d'habitants, Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un patrimoine historique, naturel et culturel d'exception ainsi que d'une extraordinaire diversité de paysages et de traditions. Sa force réside précisément dans cette pluralité de territoires, de la petite commune à la grande métropole, qui ont chacun leur identité, leurs atouts mais aussi leurs enjeux propres.

Depuis 2016, la Région a souhaité que sa politique soit construite avec et pour les territoires. Convaincue du rôle essentiel joué par les élus locaux, elle met en place des dispositifs de soutien aux projets élaborés dans les communes.
Le déploiement de ces dispositifs poursuit 5 objectifs principaux :

- Redynamiser les centres bourgs et les centre des villes moyennes ;
- Agir pour le maintien et le développement des services de proximité dans tous les territoires de la région ;
- Développer une offre de santé adaptée et complète sur l'ensemble du territoire régional ;
- Privilégier le recyclage du foncier à la consommation de nouveaux espaces ;
- Limiter le développement des surfaces commerciales en périphérie des villes, pour prioriser l'implantation, en centre-ville, de commerces de proximité.

Ainsi, notre commune a bénéficié du soutien régional pour les projets suivants :

Aménagement d'espaces et d'équipements sportifs

- **Aménagement de l'espace sportif du Vallon du Fier (Parcours Santé des Iles)**
  Subvention Région **26 000 €**
- **Rénovation du terrain de football (Epagny)**
  Subvention Région **78 201 €**

Aménagement de la Place de la Grenette, de la rue de la Grenette et du Chemin des écoliers

- **Politiques Contractuelles Territoriales**
  230 000 € à percevoir

Acquisition véhicules propres

- **Aide Véhicules propres et vélos à assistance électrique**
  Subvention Région **10 000 €**

Soutien aux sorties scolaires et au numérique dans l'école

- **Socle numérique dans les écoles élémentaires**
  Convention de financement entre la Région académique d'Auvergne Rhône Alpes et la Commune Subvention Région **10 109.64 €**
- **Prise en charge des frais de transports pour 3 classes de la Tuilerie au cycle de ski à la Station du Semnoz**
  Plan Régional en faveur de la Montagne
  1 597.52 € à percevoir
- **Prise en charge des frais de transports pour 3 classes de la Grenette au cycle de ski à la Station du Semnoz**
  Plan Régional en faveur de la Montagne
  1 198.14 € à percevoir

Infrastructures, voiries

Fin des travaux de voirie Avenue des Alpes

Les travaux touchent à leur fin au Grand Epagny. La nouvelle voie d'accès menant au giratoire créé vers Maisons du Monde est ouverte. Les travaux d'espaces verts ont débuté en mai avec la création des fossés et les plantations des sujets rampants. Les arbres seront plantés à l'automne prochain.

Les travaux du projet du centre commercial Open Sky se poursuivent.

Aménagement du carrefour avec le chemin de l'Union sur la RD 908B

Les travaux consistent en :

- la réalisation d'un carrefour tourne à gauche à l'intersection de la RD 908b et du Chemin de l'Union,
- l'aménagement d'un arrêt de transport en commun,
- l'adaptation des cheminements et traversées piétonnes,
- la collecte des eaux pluviales superficielles,
- le renforcement de l'éclairage public.

La maîtrise d'ouvrage et le financement de l'opération sont assurés par la commune, à l'exception du coût HT des revêtements de chaussée, pris en charge à 70 % par le Département. La fin des travaux est prévue en juin.

Espaces verts

La commune expérimente la plantation mécanisée

Cet automne, le service espaces verts de la commune a procédé à la plantation mécanisée de 12 000 bulbes de type narcisses jaunes et blanches.

La technique de plantation est unique : la machine décolle une bande de gazon, plante le bulbe et repose la bande de gazon, ce qui permet de traiter de grandes surfaces en un minimum de temps. Les bulbes ont été plantés cet automne car une période froide de quelques semaines (température du sol inférieure à 9°C) était nécessaire pour une floraison au printemps.

« *C'est une première expérimentation que nous menons sur la commune. Nous avons choisi des aires engazonnées, sans plantation, situées route de Côte Merle et route de Sillingy. 5 000 bulbes ont également été plantés manuellement route des Bornous. Les narcisses fleurissent de février jusqu'à mai, offrant un beau camaïeu de blanc et de jaune en bordure de route tout en favorisant la biodiversité* », précise Fabien Colmano, responsable du service technique.

Le refleurissement est prévu pour une période comprise entre 5 et 8 ans. Cette technique permet un entretien réduit et d'un faible coût grâce à sa grande pérennité. Ce mode de fleurissement est une alternative à la fois économique, esthétique, favorable à la vie des insectes et dont profiteront non seulement les papillons et les abeilles, mais également les passants et les promeneurs !

Environnement

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) : état d'avancement

Le RLPi est un document de planification pour l'affichage publicitaire. Il relève du code de l'environnement. C'est un outil opérationnel de référence pour le Grand Annecy, les communes, les particuliers et les professionnels de l'affichage.

Ce document fixe, secteur géographique par secteur géographique, les obligations en matière d'affichage extérieur : densité, taille et nombre de dispositifs, règles d'extinction des dispositifs lumineux… Sa réalisation à l'échelle du Grand Annecy permet d'élargir la réflexion et d'harmoniser le traitement des dispositifs d'affichage sur l'ensemble du territoire.

Le RLPi veille à la protection des paysages urbains et naturels, tout en assurant une bonne visibilité pour les activités économiques et commerciales.

L'arrêt du projet de RLPi est prévu fin septembre 2023. S'en suivront la consultation des PPA (Personnes Publiques Associées) et l'enquête publique. L'approbation du RLPi aura lieu courant 2024.
Vous pouvez d'ores et déjà contribuer en donnant votre avis :

- dans le registre de concertation mis à disposition dans chaque mairie et au siège du Grand Annecy
- en les transmettant par voie électronique à l'adresse rlpi@grandannecy.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Annecy - direction de l'Aménagement, service Urbanisme 46 avenue des Iles BP 90270 - 74007 Annecy cedex.

> Toutes les infos sur www.grandannecy.fr

La Forestière de la Mandallaz : regrouper pour mieux gérer

Le Massif de la Mandallaz est essentiellement constitué de forêts relevant en majorité du domaine privé. Avec 860 propriétaires forestiers et un morcellement important (0.45 ha/parcelle), l'accès et la gestion du massif boisé sont limités. Aujourd'hui, face à l'augmentation des risques naturels (incendie, tempête, inondation…), la gestion forestière semble devenir essentielle pour le maintien de son rôle de protection mais aussi d'accueil du public, de refuge de biodiversité et de ressource en bois.

Depuis 2021, une « Association Syndicale Libre de Gestion Forestière » (ASLGF) dite « Forestière de la Mandallaz » propose aux propriétaires forestiers privés une gestion collective de leurs parcelles. Encadrée par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), cette association s'engage à accompagner leurs adhérents dans la mise en place d'une gestion responsable des parcelles au travers d'un document de gestion durable.

À ce jour, l'ASLGF regroupe 28 propriétaires pour 37 ha de forêt. Plus la surface syndiquée sera importante, plus il sera facile de constituer une connectivité entre les parcelles et une meilleure cohérence de gestion.

> Informations : CNPF
SCHELL Agathange
agathange.schell@cnpf.fr
06 67 91 98 92

Agriculture : la démarche de certification environnementale

Rencontre avec Jean-Jacques Lavorel, producteur de céréales sur la commune (environ 100 ha), engagé dans une démarche de certification environnementale depuis 2017.

La certification environnementale est une démarche publique portée par le Ministère de l'Agriculture. Elle répond au besoin de reconnaître et valoriser les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. La Haute Valeur Environnementale (HVE) correspond au niveau le plus élevé. Elle garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au maximum la pression sur l'environnement (sol, eau, air, paysage…).

Qu'est-ce qui vous a incité à vous engager dans la démarche Haute Valeur Environnementale ?
Sensible à l'environnement, je souhaitais modifier mes pratiques tout en maintenant une activité de production céréalière viable. Cela m'a permis de réduire significativement l'utilisation de produits phytosanitaires, de me former, de tester de nouvelles techniques, de nouvelles semences (qui ne sont pas des OGM), et en jouant sur la diversité et l'alternat des céréales en fonction des saisons : blé, colza, orge, tournesol, soja et maïs, culture dérobée, en tenant compte du changement climatique qui bouleverse les pratiques.
J'ai obtenu le niveau le plus exigeant de la certification (niveau 3). Pour atteindre ce niveau, il faut au minimum la moitié des points dans chacune des quatre thématiques évaluées : protection de la biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation, gestion de la ressource en eau. Auparavant un agriculteur pouvait se contenter d'être très performant dans l'une des 4 thématiques et moins se soucier des autres. Désormais une seule note sous le seuil requis est éliminatoire de la certification.

Avez-vous rencontré des difficultés ?
J'ai été bien accompagné dans ma démarche et je suis heureux de produire de façon plus qualitative. C'est dommage que notre travail soit peu valorisé car ce changement entraîne souvent une perte de production. L'un des challenges, qui réclame un suivi quotidien et complexe des cultures, c'est de conserver la HVE et de réduire l'usage des traitements phytosanitaires, l'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires), malgré la pression des insectes ou les maladies.

Comment commercialisez-vous votre production ?
Je vends mes céréales, en grande partie panifiables, à une entreprise familiale indépendante locale, la Maison François Cholat, qui contribue à faire progresser les bonnes pratiques agricoles. Tout en proposant des solutions innovantes, elle continue à travailler dans le respect des hommes, des traditions et de la nature. L'entreprise utilise les blés panifiables collectés en région Rhône-Alpes, et commercialise les farines principalement en local. On retrouve donc ma production de céréales dans les pains de nos boulangers locaux.

Quel est votre souhait pour l'avenir de vos terres ?
La commune met à ma disposition environ 20 Ha. Je souhaite, malgré la pression foncière, qu'elle puisse maintenir les espaces à usage agricole qui participent à notre souveraineté alimentaire en particulier les terres plates de grande qualité, et que les actions que j'ai menées pour une agriculture nourricière de qualité, respectueuse de l'environnement ces dernières années puissent perdurer lorsque je cesserai mon activité.

Moustique tigre, chenilles processionnaires et frelon asiatique : restez vigilants !

Qui dit beaux jours, dit aussi l'arrivée de certains nuisibles comme le frelon asiatique et le moustique tigre. La commune travaille à la surveillance et la réduction de leur prolifération. Quelques conseils pour les combattre.

MOUSTIQUE TIGRE :
agissons pour un été plus tranquille !

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis 2020. Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika).
Il réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?
Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous ! Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre.

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux…) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux) ;
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets ou encore les récipients divers.
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu.
- Curer les gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble

Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence de CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

La chenille processionnaire, insecte aux poils urticants, peut provoquer des réactions allergisantes chez les hommes et les animaux, notamment au printemps. Ce sont des nuisibles dont il convient de se débarrasser. La commune effectue la mise en place d'éco-pièges à proximité des écoles, des crèches, du cimetière, et où le passage du public est fréquent.

Dans vos jardins ou vos copropriétés, il convient de faire le nécessaire sur les pins atteints par des cocons de chenilles processionnaires, par un échenillage ou la mise en place d'éco-piège, afin d'éviter leur multiplication. L'échenillage et la mise en place des pièges est à faire avant la mi-mars (possibilité de descente des chenilles, selon les conditions météorologiques).

Vous pouvez également installer des nichoirs à mésange (bleue ou charbonnière), prédateur principal de la chenille processionnaire. Pour en savoir plus : chenille-risque.info

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional
Un dispositif de surveillance et de lutte, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

La commune participe à la lutte
Dix pièges à frelons asiatiques ont été installés sur le territoire communal en complément de ceux mis en place par les apiculteurs afin d'obtenir un maillage local.

Comment signaler un individu ou un nid ?
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne :
www.frelonsasiatiques.fr

N'hésitez pas à diffuser auprès de vos voisins et de vos proches ces bonnes pratiques !

> Contact référent en mairie : service Transition Écologique 04 50 22 04 71

Salomon ouvre un magasin sur la commune

Situé à côté du siège de la marque, au sein du parc d'activités La Ravoire, le nouveau magasin Salomon présente ses derniers produits pour toutes les activités outdoor, ainsi que des services de réglage, de réparation, et des événements communautaires.

Né à Annecy en 1947, Salomon crée des chaussures, des vêtements et des équipements de sports d'hiver haut de gamme. L'intérieur lumineux, moderne et spacieux du magasin présente les derniers produits et propose également différents services : un service de boot-fitting, un espace location de ski et un service de réparation. Ce nouveau magasin, dont l'inauguration a eu lieu le 5 avril, est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 18h00.

« Salomon est profondément lié à la communauté annécienne depuis plus de 75 ans. Le fait d'avoir un nouveau magasin ici, à côté de notre siège, nous permet de forger un lien encore plus étroit avec les habitants de la région », a déclaré Franco Fogliato, président de Salomon. *« L'offre de produits du magasin comprend toutes nos dernières innovations, conçues par nos équipes dans le bâtiment d'à côté. Le design et l'agencement du magasin, créés par notre équipe de vente, représentent un nouveau niveau de service pour nos consommateurs, et nous sommes impatients d'accueillir dans ce magnifique nouvel emplacement les amateurs d'outdoor de la communauté locale et au-delà. »*

Salomon Store Annecy
6, chemin des Croiselets
74370 Epagny Metz-Tessy

Venidom : le camion magasin de Bernard Jacq

Fort d'une vingtaine d'années d'expérience comme menuisier agenceur poseur, Bernard Jacq a décidé d'étendre son activité d'installateur de cuisines en ouvrant un magasin mais pas n'importe lequel… Un magasin sur roues !

En 2020, il rejoint donc la franchise Venidom. Depuis, il sillonne les routes au volant de son camion. *« Je peux ainsi me rendre directement chez les clients pour concevoir leur projet cuisine, salle de bains ou rangement de A à Z. Je m'installe aussi ponctuellement sur des parkings et je participe au Salon de l'habitat »*, précise Bernard. Pour lui, les avantages de ce système sont nombreux : *« Au domicile du client, je visualise tout de suite les contraintes techniques liées à son projet, je peux lui laisser des échantillons pour le choix des couleurs et je suis son seul interlocuteur. Je travaille avec des fournisseurs français, italiens et allemands et propose des marques comme Sagne, Pronto, Bauformat ou Mobilturi »*. L'équipe Venidom compte trois personnes : Bernard s'est entouré d'un salarié poseur et d'une apprentie, Maïwenn, sa propre fille.

Bernard Jacq :
concepteur vendeur
07 62 35 95 66
b.jacq@venidom.com

Savaé : une savonnerie artisanale

Épatesseranne depuis 2009, Anne-Cécile Burgal-Béguin a travaillé durant plusieurs années comme responsable qualité produit chez Maped avant de changer radicalement de cap.

Formée par pur intérêt personnel à la phyto et à l'aromathérapie, elle a une révélation lors de la visite d'une savonnerie. *« Cette activité regroupait tout ce que j'aimais : le naturel et les plantes mais aussi toute la partie qualité et réglementaire qui me plaisait dans mon métier. J'ai donc décidé de me lancer, pouvant compter sur le soutien sans faille de mon mari. »* Durant un an, elle met en place son projet. Elle monte un laboratoire aux normes, met au point différentes formules qu'elle fait valider par un toxicologue. Lorsque tout est prêt, le 31 décembre 2022, elle quitte officiellement Maped et lance Savaé. *« Aujourd'hui, je produis artisanalement six savons de haute qualité grâce à une sélection rigoureuse des huiles et selon la méthode de la saponification à froid. La majorité des ingrédients utilisés sont d'origine française »*, précise la jeune cheffe d'entreprise. *« Vous pouvez notamment trouver mes produits sur mon site internet savaé.fr, à la pharmacie de Metz-Tessy ou au marché de la Ferme d'Epagny le 3e samedi du mois. »*

www.savaé.fr

Boulangerie Pain et Copains

Le 14 avril dernier, Rémi et Vanessa Deheunynck ont succédé au couple Golanski à la tête de la boulangerie de Tessy rebaptisée Pain et Copains.

« *Haut-savoyards depuis 10 ans, nous avons souhaité nous mettre à notre compte en reprenant cet établissement* », expliquent les nouveaux propriétaires. « *Nous avons tout réagencé et la surface de vente a été agrandie. La production en boulangerie, pâtisserie et snacking est faite sur place. Nous misons sur le frais et le fait maison, la convivialité et le plaisir de partager.* »

Boulangerie ouverte du lundi au samedi de 06h30 à 19h30 / dimanche et jours fériés de 07h00 à 12h30

> 31, rue de la Grenette à Metz-Tessy - Tél. 04 50 68 72 27
Instagram : painetcopains

Nouveau commerce de proximité : une boucherie au centre bourg d'Epagny

Fin avril, La Boucherie de la Prairie a accueilli ses premiers clients au 44 rue de la République.

« *Je voulais créer un vrai commerce de proximité, c'est ce qui me manquait lorsque j'étais frontalier et que je souhaitais acheter de la viande* », explique Jérôme Rollé. Après un apprentissage en boucherie traditionnelle, un détour par les supermarchés et 10 ans passés en Suisse, l'épatesseran d'adoption a donc décidé d'ouvrir un magasin « Boucherie traiteur fromages épicerie fine » dans sa commune de résidence avec le soutien d'Ophélie.

« *Pas besoin de voiture pour faire ses courses, le magasin est facilement accessible par la piste cyclable* », précise-t-il. Il a décidé de miser sur la qualité et les circuits courts : génisse Limousine (classée U) en attendant de concrétiser son projet de viande Angus avec Laurent Lavorel, veau limousin sous la mère labellisé, porc labellisé…

« *Je veux revenir à l'essentiel, aux traditions. Je fabrique les saucisses ainsi que des plats à emporter comme des salades, des légumes farcis ou des lasagnes…* ».

> Instagram : boucherie_de_la_prairie

PLUi-HMB du Grand Annecy : retour sur la concertation du PADD

Près de 1 000 habitants et acteurs du Grand Annecy se sont mobilisés pour contribuer à la construction du PADD, du 29 novembre 2022 au 29 janvier dernier. Par questionnaire, lors d'ateliers ou de soirées-débats, tous ont pu exprimer leurs attentes et propositions pour l'aménagement du territoire. Le point sur les grands enseignements à tirer de cette phase importante et sur la poursuite du projet.

Que l'on parle d'environnement, d'aménagement et de mobilités, d'habitat ou de développement économique, la réponse aux défis écologiques et climatiques constitue, pour la majorité des contributeurs, le grand défi à relever dans les années qui viennent.

De fortes attentes exprimées

Dans ce contexte, le défi le plus plébiscité concerne la protection des espaces agricoles et des milieux naturels. La disparition exponentielle de la biodiversité, la nécessité de développer l'autonomie alimentaire du territoire, la volonté de préserver des îlots verts au sein du cadre de vie, la raréfaction de la ressource en eau, et bien sûr l'inquiétude croissante liée au changement climatique expliquent ce consensus général. C'est pourquoi des solutions, parfois difficiles à mettre en place mais particulièrement ambitieuses, comme le Zéro Artificialisation Nette des sols, apparaissent comme nécessaires aux yeux des participants.
La thématique des mobilités durables a également suscité une très forte adhésion. Le défi relève à la fois d'une politique de prospective, pour anticiper la capacité d'accueil du Grand Annecy et d'une politique de réparation, pour proposer une véritable alternative à l'autosolisme.
Enfin, bien que la problématique du développement soit plus clivante, les participants s'accordent sur le fait que le Grand Annecy dispose de ressources et d'une capacité d'accueil limitées. Face aux inquiétudes liées à la préservation des ressources, la maîtrise de la croissance démographique apparaît comme un attendu fort des participants.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Depuis la concertation, la rédaction du PADD a été finalisée par les élus du Grand Annecy. Les 15 orientations arrêtées seront débattues dans les 34 conseils municipaux entre avril et mai 2023, avant un débat en conseil communautaire en juin. Le Grand Annecy reviendra vers la population en septembre pour présenter les orientations adoptées.
Ce document stratégique sera ensuite traduit dans un règlement et un zonage, qui fixeront les règles d'utilisation du sol. Ils seront complétés par les Orientations

d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets et les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) en matière d'Habitat et de Mobilités qui seront mise en œuvre sur le territoire.
Des temps de concertation spécifiques seront organisés jusqu'à l'arrêt du projet, fin 2024, avant l'enquête publique prévue en 2025.

> Retrouvez le bilan de la concertation et restez informés des prochaines étapes du projet sur le site internetdédié au PLUI HMB : www.grandannecy-plui.fr

PLUi-HMB (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique) : c'est LE document de référence en matière d'urbanisme. Il traite de l'organisation et de l'aménagement des espaces et réglemente l'utilisation du sol. Le PLUi du Grand Annecy concerne toute l'agglomération et ses 34 communes. Le PLUi du Grand Annecy constituera, à partir de 2025, un outil règlementaire complet au service d'un développement cohérent, respectueux de l'environnement, tout en préservant les grands équilibres territoriaux et les spécificités locales.
Le PADD constitue la pièce maîtresse du PLUi-HMB. Il fixe les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement de notre territoire à horizon 2040, dans le respect des spécificités locales.

Tous en Rose !

Le 1er octobre 2023, le club des Spiridons organise la 3ème édition d'Octobre Rose sur le territoire de la commune d'Epagny Metz-Tessy.

Deux marches et deux courses de 6 et 12 kms sont proposées sans classement ni chronométrage. Le nouveau parcours de 6 kms est adapté aux familles et enfants.

Inscription sur place à partir de 8h00 sur le site www.spiridonsemt.fr/octobre-rose

Tarifs (sommes entièrement reversées au CFDCS) :
- Adultes 8 €
- Enfants (de moins de 15 ans) 2 €

Départ à partir de 9h00 de la salle d'animation rurale d'Epagny, rue du Nanté ! Un échauffement est prévu à 8h30 avec un coach sportif.

Arrivée Salle d'animation rurale à Epagny

Renseignements sur :
www.spiridonsemt.fr/octobre-rose
ou par téléphone 06 89 01 10 05
07 62 58 55 22

Randonnée « Les sentiers de la passion » : rendez-vous le dimanche 02 juillet 2023

Après 3 ans d'absence, VTT Passion relance sa randonnée VTT « Les sentiers de la passion ». Cette manifestation se déroulera le dimanche 2 juillet 2023. Au programme, des circuits de VTT pour tous les niveaux, VTT électrique ou musculaire, aguerri ou novice.

En famille, entre copains, en solo ou en duo, venez explorer les chemins et laissez-vous guider. Vous pourrez vous inscrire depuis le site internet **vtt-passion74.fr**.

VTT Passion est un club de VTT loisir, implanté sur la commune depuis plus de 20 ans pour les jeunes et les adultes. Vous les avez peut-être croisés sur les chemins le samedi après-midi, en maillots jaune et vert.

Le club accueille au sein de l'École Cyclo, des jeunes de 9 ans à 18 ans, encadrés par une équipe diplômée de la Fédération Française de Vélo. Les sorties se font au départ de la Ferme Beauquis à Epagny le samedi après-midi. Le principal objectif est de se faire plaisir sur les chemins tout en développant de bons réflexes de sécurité et en devenant petit à petit autonome avec son VTT sur le plan technique, mécanique et en orientation. Un accent est mis sur l'esprit de groupe et la convivialité. Si vos enfants veulent rejoindre le club, nous vous invitons à les contacter.

Côté adultes, le club est ouvert à tous les niveaux pour des sorties plus ou moins sportives selon les groupes et la forme du moment. Les adultes roulent aussi le samedi après-midi, dans le secteur la plupart du temps. Une fois par mois environ, la sortie est organisée dans un autre lieu du département (Salève, Thorens, les Bornes…).

Enfin, le club participe également encore cette année, en partenariat avec les écoles primaires d'Epagny-Metz-Tessy, au dispositif « Savoir Rouler ». Les bénévoles animent la partie « technique et mécanique » de ce dispositif auprès des élèves de CM.

Si vous souhaitez les rejoindre pour rouler le samedi après-midi, vous êtes les bienvenus ! Vous pouvez faire une ou deux sorties d'essais pour vous faire une idée.

> vtt-passion74.fr

Connaissez-vous l'École intercommunale de musique d'Epagny Metz-Tessy ?

Située au centre de Tessy, l'École intercommunale de musique (LEIM) accueille ses élèves dans les locaux municipaux du Tremplin qui, outre les salles de musique, est doté d'un bel auditorium de 80 places.

Elle s'adresse aux enfants et adultes qui souhaitent découvrir la musique, apprendre à jouer d'un instrument ou encore chanter dans tous les styles, classique, jazz, rap, musiques actuelles…

Elle propose des cours de piano, guitare, flûte, violon, batterie, saxophone, trompette, violoncelle ainsi que le chant, en cours individuels ou collectifs. L'école permet aussi la pratique en groupe, pour partager le plaisir de la musique.

La chorale adultes « WhyNotes », dirigée et accompagnée au piano par deux professeurs, se produit plusieurs fois dans l'année, offrant un programme varié.

Dans son engagement pour l'accès de tous à la musique, LEIM a mis en place des ateliers de découverte pour les enfants porteurs de handicap ainsi que des ateliers pour les chanteurs de tous niveaux, tels le Circle song (improvisation musicale en groupe).

Le 17 juin prochain, l'École organise la fête de la musique au Trait d'Union de 15h00 à 21h00. Ouverte à tous, cette fête est le point d'orgue de l'année : les musiciens, débutants ou confirmés, joueront et chanteront en groupe dans des styles très variés. Familles, amis et autres amateurs, venez les écouter et les applaudir autour d'une boisson rafraîchissante ou d'un petit en-cas !

Pour une découverte ludique de la musique, des ateliers récréatifs de fabrication de maracas, de cupsong* ou encore d'improvisation seront proposés cette année aux enfants et adultes, musiciens ou non… Tous les détails sur le site de LEIM !

BON À SAVOIR :

- Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2023 - 2024 seront ouvertes sur le site leim.fr entre le 19 et le 29 juin
- Les communes d'Epagny, de Metz-Tessy et d'Annecy contribuent aux frais d'inscription des élèves de moins de 19 ans domiciliés sur leur commune, sous forme d'une subvention qui diminue le coût pour les familles.

> Retrouvez toutes les informations sur le site leim.fr ou écrivez-nous à contact@leim.fr

**Le cup song est une performance musicale qui consiste à chanter tout en tapant dans ses mains et en battant la mesure avec un gobelet en plastique.*

"Voyage, voyage…" avec les bibliothèques !

Ce trimestre, les bibliothèques ont choisi le thème du voyage pour leur programme d'animations. De nombreux rendez-vous sont proposés pour vous évader !

"Voyage voyage…" à travers vos souvenirs
Venez avec quelques photos réaliser votre carnet de voyage. Atelier ado/adultes avec Laurianne Miara, illustratrice. Inscription obligatoire.
Samedi 24 juin de 9h00 à 12h00.
Bibliothèque La Crypte aux Livres.

"Voyage, Voyage…" un défi pour préserver la nature
Soirée témoignage-débat avec Charles Steinmyller parti 4 mois à vélo de France au Vietnam pour rouler 16 000 km au profit d'une association qui travaille à la préservation du corail à Tahiti.
Entrée libre.
Mercredi 5 juillet à 20h00. Salle le Trait d'Union.

"Voyage, voyage… en Birmanie"
Exposition photos de François Duret.
Du 02 juin au 1er juillet 2023.
Salle d'exposition bibliothèque La Lyaude.
fduretphotographie.com

Concours de dessin "Voyage, voyage…"
Quel que soit votre âge, à vos crayons ! De 3 à 99 ans, règlement dans vos bibliothèques.
Jusqu'au 15 juin 2023. Règlement dans vos bibliothèques ou sur www.epagnymetztessy.fr

Et aussi les ateliers philo, les rencontres des clubs de lectures, les petites histoires du mercredi… Demandez le programme complet aux bibliothécaires ou téléchargez-le sur www.epagnymetztessy.fr (Vie locale/Bibliothèques municipales).

JUIN 2023

Samedi 17 juin
à partir de 15h00

Fête de la musique
Organisée par LEIM.
> Salle Le Trait d'Union.
www.leim.fr

Samedi 17 juin
de 08h00 à 20h00

Tournoi Foot Jeunes
Organisé par le FC Epagny Metz-Tessy.
> Terrain de Foot Epagny village.
asepagnymetztessy@gmail.com
fcepagnymetztessy.footeo.com

Dimanche 18 juin
de 11h00 à 19h00

Promenade artistique « Au Fil de l'Eau » le long du Viéran
Organisée par l'association « Pringy Art et Spectacle »
> Départ impasse des Gravines à Metz-Tessy Village.

Samedi 24 juin
à partir de 19h00

Feux de la Saint-Jean
> Parking Salle d'Animation Rurale (SAR).
epagnyanimations@laposte.net
www.epagnyanimation.onlc.fr

Samedi 24 juin
de 09h00 à 12h00

Atelier carnet de voyage « Voyage Voyage à travers vos souvenirs »
> Bibliothèque la Crypte aux Livres.
Inscription obligatoire : bibliotheque@epagnymetztessy.fr

Dimanche 25 juin
à partir de 09h00

Tournoi de foot jeunes féminines.
> Terrain Epagny Village.
asepagnymetztessy@gmail.com
fcepagnymetztessy.footeo.com

Vendredi 30 juin
à partir de 16h30

Fête de l'École Grenette
Organisée par Les Amis de l'École.
> ecoleamis@gmail.com
www.helloasso.com/associations/les-amis-de-l-ecole-publique-de-metz-tessy

JUILLET 2023

Samedi 01 juillet

Journée du foot
> Parking Salle Animation Rurale (SAR).
asepagnymetztessy@gmail.com
fcepagnymetztessy.footeo.com

Samedi 01 juillet
à partir de 09h00

Fête de l'Ecole Privée La Pommeraie Les Sapins
> École La Pommeraie Les Sapins.
apel.pommeraie@orange.fr.

Dimanche 02 juillet
à partir de 07h00

Sentiers de la Passion
Organisé par Cyclo VTT Passion.
> Parking Salle d'Animation Rurale (SAR).
www.vtt-passion74.fr
cyclovtt.passion74@gmail.com

Mardi 5 juillet à 20h00

Soirée témoignage débat « Voyage Voyage un défi pour préserver la nature ».
Organisée par les bibliothèques municipales.
> Salle le Trait d'Union.

AOÛT 2023

Samedi 26 août

Concours de Pétanque
Organisé par L'Étoile Sportive de Basket.
> Complexe Sous-Lettraz.
www.esemtbasket.fr
info@esemtbasket.fr

SEPTEMBRE 2023

Dimanche 17 septembre

Vide grenier
Organisé par Epagny animations.
> epagnyanimations@laposte.net
www.epagnyanimation.onlc.fr

MAIRIE D'EPAGNY METZ-TESSY

Horaires d'ouverture accueil général

EPAGNY

Lundi au jeudi ..... 08h30-12h00 / 13h30-17h30
Vendredi 08h30-12h00

METZ-TESSY

Lundi ..... 08h30-12h00 / 13h30-17h30
Mardi 13h30-17h30
Mer. au vendredi ..... 08h30-12h00 / 13h30-17h30
Samedi 09h00-11h30
(sauf vacances scolaires)

143, rue de la République
74330 Epagny Metz-Tessy
Tél. 04 50 22 04 71
mairie@epagnymetztessy.fr